

CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

Procès-Verbal de la Séance du 5 avril 2011

Séance ouverte à 20 h 30

Public : 3 personnes

Présents : M. CLEMENT, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme BORDIER, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT

Absents avec procuration : Mme THEVENIN-PLOUX (procuration à Mme BORDIER), M. JUSTINE (procuration à M. VAUCHER)

Absente : Mme TOLLEMER

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : Mme BORDIER

I - Approbation du compte-rendu de la séance du 21 janvier 2011 :

Il est approuvé sans observations particulières.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II - Comptes de Gestion du Receveur et Comptes Administratifs 2010 : ils présentent les mêmes résultats et sont approuvés comme suit :

<u>Camping municipal</u> :	<i>Section d'Exploitation</i>	Recettes :	107 473,89 €
		Dépenses :	45 777,75 €
		Excédent :	61 696,14 €
	<i>Section d'Investissement</i>	Recettes :	22 066,02 €
		Dépenses :	6 235,94 €
		Excédent :	15 830,08 €
	<i>Reste à réaliser en dépenses :</i>		3 900,00 €

Approbation du compte de gestion : Vote POUR à l'UNANIMITE

Approbation du compte administratif : Vote POUR à l'UNANIMITE (le maire s'étant retiré)

<u>Budget Assainissement</u> :	<i>Section d'Exploitation</i>	Recettes :	498 758,65 €
		Dépenses :	474 439,92 €
		Excédent :	24 318,73 €
	<i>Section d'Investissement</i>	Recettes :	615 304,84 €
		Dépenses :	554 223,23 €
		Excédent :	61 081,61 €
	<i>Restes à Réaliser en Dépenses :</i>		3 000,00 €
<i>Restes à Réaliser en Recettes :</i>		41 918,00 €	

Approbation du compte de gestion : Vote POUR à l'UNANIMITE

Approbation du compte administratif : Vote POUR à l'UNANIMITE (le maire s'étant retiré)

<u>Budget de la commune</u> :	<i>Section de Fonctionnement</i>	Recettes :	1 076 676,68 €
		Dépenses :	765 421,32 €
		Excédent :	311 255,36 €

Section d'Investissement	Recettes :	91 211,59 €
	Dépenses :	155 835,81 €
	Déficit :	64 624,22 €

Restes à Réaliser en Dépenses : 67 511,00 €

Approbation du compte de gestion : Vote POUR à l'UNANIMITE

Approbation du compte administratif : Vote POUR à l'UNANIMITE (le maire s'étant retiré)

III – Budgets Primitifs 2011 :

Budget Primitif 2011 Camping : l'excédent d'exploitation de l'exercice budgétaire 2010 de 61 696,14 € est reporté en totalité en section de fonctionnement.

Approbation : Vote POUR à l'UNANIMITE

Le budget est présenté comme suit :

Section d'Exploitation :	Recettes et Dépenses :	83 408,00 €
Section d'Investissement :	Recettes et Dépenses :	26 938,00 €.

Projets 2011 : pas de travaux particuliers d'investissement prévus sur le camping, par contre, divers travaux d'entretien, notamment la couverture des bâtiments, l'élagage des arbres et la réfection des peintures des sanitaires.

Approbation du budget camping 2011 : Vote POUR à l'UNANIMITE

Budget Primitif 2011 Assainissement : l'excédent d'exploitation de l'exercice budgétaire 2010 de 24 318,73 € est reporté en totalité en section de fonctionnement.

Approbation : Vote POUR à l'UNANIMITE

Le budget est présenté comme suit :

Section d'Exploitation :	Recettes et Dépenses :	171 824,00 €
Section d'Investissement :	Recettes et Dépenses :	601 810,00 €.

Projets 2011 : trois tranches d'assainissement collectif sur les secteurs avenue de la Loire rue de l'Ancien Moulin, rue Neuve rue de la Garenne et rue de Chambord sont inscrites en section d'investissement.

Les contrats de maintenance pour les postes de relevage de Muides et pour le traitement des eaux usées, d'un montant assez élevé, restent à prendre en compte dans la section d'exploitation.

Approbation du budget assainissement 2011 : Vote POUR à l'UNANIMITE

Budget Primitif 2011 de la Commune : le résultat de fonctionnement excédentaire de l'exercice budgétaire 2010, d'un montant de 311 255,36 € est reporté de la façon suivante :

- 132 135,22 € en section d'investissement pour couvrir le déficit et les restes à réaliser négatifs
- 179 120,14 € en section de fonctionnement.

Approbation : Vote POUR à l'UNANIMITE

Le budget est présenté comme suit :

Section de Fonctionnement :	Recettes et Dépenses :	1 128 054,00 €
Section d'Investissement :	Recettes et Dépenses :	401 472,00 €.

Sont prévus notamment en 2011 :

- l'étude préparatoire de l'opération « Cœur de Village » (phases 1 et 2)
- l'acquisition d'un atelier communal et ses aménagements pour les services techniques
- les finitions d'aménagements divers dans le cimetière
- un programme global de signalétique sur la commune
- l'installation d'éclairage public rue du 11 novembre
- divers équipements pour l'office de la salle polyvalente
- le remplacement de la 4L HS des services techniques
- l'acquisition de 3 ordinateurs pour l'école.

A noter que la phase 3 de l'étude préparatoire de l'opération « Cœur de Village » sera prise en charge par la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne, dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues.

Approbation du budget commune 2011 : Vote POUR à l'UNANIMITE

IV – Contributions directes 2011– Vote des taux :

Compte-tenu des travaux et des divers investissements à réaliser en 2011, de l'équilibre des projets de budgets présentés et de l'augmentation des bases, sur proposition du maire, le conseil municipal décide de maintenir le taux des trois taxes de contributions directes, à l'identique de l'année dernière, soit sans hausse pour 2011 :

- Taxe d'habitation : 16,50 %
- Foncier bâti : 29,67 %
- Foncier non bâti : 57,47 %

afin d'obtenir un produit fiscal de 413 823 € (contre 395 536 € en 2010).

(La Taxe Professionnelle est encaissée par la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne, qui reverse à la commune de Muides-sur-Loire 95 % du montant de la taxe de 1999 ; la réforme de la taxe professionnelle, si elle apporte de nouvelles dotations à la commune, ne devrait pas modifier cette somme reversée à la commune en 2011).

Approbation des taux 2011 : Vote POUR à l'UNANIMITE

V – Extension de l'assainissement collectif 2011 – Approbation de l'avant-projet sommaire :

Le maire propose au conseil municipal d'approuver le dossier d'avant-projet sommaire (A.P.S.) présenté par Monsieur GECHTER, maître d'œuvre de l'opération d'assainissement collectif avenue de la Loire rue de l'Ancien Moulin, rue Neuve rue de la Garenne et rue de Chambord, d'un coût global estimatif de 344 000 € HT, soit 411 424 € TTC et de l'autoriser à demander des subventions au taux le plus élevé possible, auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R., sur la base de ce dossier d'A.P.S.

Vote POUR à l'UNANIMITE

VI – Mise à disposition d'un agent des services techniques municipaux au camping municipal :

L'appel à candidatures pour le poste de Préposé du camping municipal étant insatisfaisant, le maire propose au conseil municipal de mettre à disposition du camping, Jean-René COLLET, agent des

services techniques municipaux, pour la saison touristique, en fonction des heures d'ouverture au public.

Vote POUR à l'UNANIMITE

VII – Renouvellement du bail de La Poste :

Le maire propose au conseil municipal de renouveler le bail de La Poste, arrivé à échéance au 31 mars 2011, dans les mêmes conditions que précédemment, soit pour une nouvelle période de 3, 6 ou 9 années et avec possibilité de révision triennale du loyer.

Vote POUR à l'UNANIMITE

VIII – Informations diverses :

1°) A.F.R. – Possibilité de reprise des chemins et fossés par la commune :

Une réforme impose à l'A.F.R. (Association Foncière de Remembrement) de Muides soit de créer des statuts en assemblée générale, soit de procéder à sa dissolution, ce qui suppose de céder ses biens. L'association propose que la commune reprenne les chemins et les fossés lui appartenant et de procéder à leur entretien. Le maire propose au conseil municipal de surseoir à statuer, d'autant plus que les obligations de cette réforme feront sûrement l'objet de délai de prolongation.

2°) Conseil d'administration du C.C.A.S. :

Madame BRAGA propose de réviser les attributions de subventions aux associations, en fonction des prestations fournies ou non.

3°) Prochaines manifestations :

Sont notamment prévues les manifestations suivantes :

- Rendez-vous près du pont avec le Conseil Général jeudi 7 avril 2011 à 9 h 30, pour futurs travaux
- Agenda 21 : réunion à Mer, lundi 11 avril 2011
- Réunion préparatoire pour l'opération «Cœur de Village » avec Monsieur ALONSO, mardi 12 avril 2011 à 20 h 30
- Cérémonie de changement de chef au Centre de Secours vendredi 15 avril à 18 heures.

La prochaine séance de conseil municipal est prévue le vendredi 6 mai 2011 à 20 h 30.

Séance levée à 23 h 30

Muides-sur-Loire le 12 avril 2011

La Secrétaire de Séance,

Laurence BORDIER

Le Maire,

Bernard CLEMENT